

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 juin 2020

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la Convocation : 11/06/2020

Date d'affichage : 11/06/2020

L'an deux mil vingt et le seize juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Mathilde SAVARY- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD.
Excusés : Nathalie MARECHAL (pouvoir donné Mylène DELORME)

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2020-027: Désignation du référent communal pour le moustique tigre

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la présence de plusieurs pondoirs positifs dans le département de la Drôme et notamment sur l'aire autoroutière située sur la commune. L'Agence Régionale de la Santé a crée une cellule de gestion. Au vu du renouvellement du conseil municipal, un délégué doit être nommé.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, les conseillers municipaux, à l'unanimité, acceptent la candidature de Madame Laure DUCHAMP, en tant que référent communal et membre de la cellule de gestion.

Monsieur le Maire est chargé d'en informer l'Agence Régionale de la Santé.

- POUR : 19
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Maire,

Yves COURBIS.

